
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014

Convocation du 24 mars 2014
Début de séance : 19H00
Président de séance : Monsieur Alfred SLOVENCIK, Maire

Etaient présents : MM SLOVENCIK A. – FICHTER H. - LEONHARD C. - ROTH D. – FICHTER M. - URBAN C. – MEYER M. – WEIL A. - WALTER P. - MATTER C. – LEONHART M. – SCHLEIFFER C. – LEONHART R. – HUBER C. - GUBELMANN G.

Etait absent excusé : /

Etait absente non excusée : /

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.1 / Election exécutif

Délibération N°2014-24 : ELECTIONS MUNICIPALES

L'an deux mille quatorze, le vingt huit du mois de mars à dix-neuf heures, en application des articles L.. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de UHRWILLER.

Etaient présents, les conseillers municipaux suivants :

SLOVENCIK Alfred	LEONHARD Charles	SCHLEIFFER Christian
FICHTER Michel	ROTH Dominique	GUBELMANN Geneviève
MATTER Charles	URBAN Christian	WALTER Patricia
HUBER Christophe	WEIL Armand	MEYER Mireille
FICHTER Henri	LEONHART Rémy	LEONHART Mireille

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Alfred SLOVENCIK, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

M. Christian SCHLEIFFER a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

ELECTION DU MAIRE

M. Alfred SLOVENCİK, le plus âgé des membres présents du conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée (art. L..2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition du quorum posée à l'article L.. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : MM Henri FICHTER et Charles LEONHARD.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans l'urne prévue à cet effet.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 01
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 08

A obtenu : Alfred SLOVENCİK 14 voix

Monsieur Alfred SLOVENCİK, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DESIGNATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et conformément aux termes des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, fixe le nombre d'adjoints au maire de la Commune à **TROIS**.

Conseil Municipal du 28 mars 2014

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Alfred SLOVENCIK, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 01
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 08

A obtenu : Michel FICHTER 14 voix

Monsieur Michel FICHTER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du second Adjoint

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 01
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 08

A obtenu : Charles MATTER 14 voix

Monsieur Charles MATTER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} Adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du troisième Adjoint

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 02
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 08

A obtenu : Christophe HUBER 13 voix

Monsieur Christophe HUBER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} Adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

CIVILITE	NOM	PRENOM	MOTIF ABSENCE	SIGNATURE
M.	SLOVENCIK	Alfred		
M.	FICHTER	Michel		
M.	MATTER	Charles		
M.	HUBER	Christophe		
M.	FICHTER	Henri		
M.	LEONHARD	Charles		
M.	ROTH	Dominique		
M.	URBAN	Christian		
Mme	MEYER	Mireille		
M.	WEIL	Armand		
Mme	WALTER	Patricia		
Mme	LEONHART	Mireille		
M.	SCHLEIFFER	Christian		
M.	LEONHART	Rémy		
Mme	GUBELMANN	Geneviève		